



éditorial

janvier - février 2015

Numéro 25

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL TUE DANS LE SERVICE PUBLIC



Ils sont en tête du cortège, nos collègues du SIE de L'Haÿ-Les-Roses, les traits tirés, avec une pancarte « **PLUS JAMAIS ÇA** ». Pascal s'est suicidé, ce mercredi 7 janvier, en se jetant sous une rame du RER B. Plus de deux cents d'entre nous sont venus les soutenir, rendre un hommage à l'un des leurs. A l'issue de la marche, un de nos collègues prend la parole ; un moment émouvant où toute la tension, l'émotion, le désespoir s'expriment en quelques mots.

La souffrance au travail, nous en traitons régulièrement dans le cadre des instances paritaires. De nombreux signalements sont remontés du site évoquant l'isolement de Pascal et la surcharge de travail. Malheureusement, ces derniers sont restés vains. Il s'est exprimé à plusieurs reprises sur les conditions dégradées dans lesquelles il exerçait sa mission ; jusqu'à ce que celles-ci deviennent invivables et le conduisent au pire.

Nous avons déjà abordé ce sujet dans une chronique intitulée « **Suicide dans la Fonction publique : l'insoutenable légèreté de l'administration** » dans laquelle, de sinistre prémonition nous écrivions : « *Lorsque les élus CGT au cours des CAP, des CTL, des audiences, insistent régulièrement sur le malaise des agents au travail, sur les effets dévastateurs des strates accumulées de réformes, au mieux obtient-on un sourire gêné et compassé, au pire une indifférence polie* ».

Le fonctionnaire est devenu « *une variable d'ajustement* », un « *homme objet* » au milieu d'un océan de réformes dont peu d'entre nous maîtrisent les tenants et aboutissants. La navigation à vue est devenue une constante, dans laquelle se débattent les agents au quotidien avec comme pilote la maîtrise budgétaire érigée en dogme.

De la vigie de L'Haÿ-Les-Roses, les choses sont claires : les signalements, les pétitions, les appels de détresse sont restés lettre morte, alors que l'administration est responsable légalement de la sécurité de ses agents. A quoi bon proposer des formations sur la « protection de l'agent » quand on est incapable d'assurer cette dernière ? Au cours du CHSCT, la direction a qualifié « d'accident » évitant soigneusement d'employer le mot de « suicide ». S'adapter ou mourir est-ce le choix qui lui a été laissé ?

A cette omerta coupable s'oppose l'attitude solidaire des camarades des sections CGT FINANCES PUBLIQUES, de la Douane et d'anciens militants du Val-de-Marne dont nous avons repris quelques messages dans ce numéro.

**Soyez vigilants, soyons solidaires et restons combattifs.
C'est le cœur revendicatif de la section du VAL-DE-MARNE.**

Pour Pascal, pour nous tous, plus jamais ça !

Dans ce numéro

- 1 L'édito
- 2 Déclaration de la CGT au CHSCT exceptionnel du 22 janvier 2015
- 3 Comte rendu du CHSCT exceptionnel du 22 janvier 2015
- 4 Ne restez pas isolé
Article du journal *Le Parisien*



LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Déclaration de la CGT au CHS-CT exceptionnel du 22 janvier 2015

Nous reproduisons dans ces colonnes, quelques messages de soutien d'autres sections et de la Douane à notre section.

Des Deux-Sèvres

Bonjour cher(e)s camarades
J'ai appris ce jour, le bien triste événement de L'Haÿ-les-Roses.
Je tiens à vous faire part de ma vive émotion dans ce contexte déjà si sombre.
Je pense très fortement à vous et à tous ceux et celles qui se sont joints à la marche de vendredi et, plus particulièrement, à mes anciens et anciennes collègues du SIE de L'Haÿ-les-Roses qui restent dans la peine aujourd'hui.
Bien chaleureusement à vous,
Didier DUTAUD,
Conservation des Hypothèques de NIORT

De la DNID

Cher(e)s collègues,
Nous avons récemment appris le décès dramatique de notre collègue, Pascal WARGNIEZ.
Nous nous associons à la douleur que ressentent ceux qui le connaissaient et travaillaient avec lui au quotidien. Nous nous associons également à l'indignation que l'on ne peut que légitimement éprouver lorsque les conditions de travail dans un service se dégradent à un point tel qu'elles finissent par devenir l'une des raisons qui peuvent conduire un homme à se suicider.
Au-delà de la mission de service public, de la matière travaillée par chacun, le lieu de travail devrait demeurer pour tous un espace d'investissement personnel, intellectuel, un espace de rencontre et d'émancipation, et non devenir la source d'un stress, d'une angoisse ou d'une souffrance.
Si les conditions de travail sont aujourd'hui plus clémentes au sein d'une direction nationale telle que la nôtre, nous nous sentons pour autant pleinement solidaires des inquiétudes et des revendications portées par nos collègues du "réseau traditionnel", bien conscients que nous sommes que, si rien ne change, leur situation préfigure la nôtre.
Encore une fois, nous adressons nos condoléances et notre soutien fraternel aux proches de notre collègue décédé et aux agents du CFP de L'Haÿ-les-Roses.
Les agents de la section CGT CSDOM-DNID

Monsieur le Président,

La CGT est en deuil.

Le 24/9/2014, les agents du SIE de L'Haÿ-les-Roses vous envoyaient, en guise de cri d'alarme, un poignant courrier empreint de détresse face à la diminution drastique de leurs effectifs.

Le octobre 2014, après nous être rendus sur place, nous signalions à notre tour dans cette instance les difficultés rencontrées à L'Haÿ-les-Roses et sur d'autres sites.

Le 24 novembre 2014, lors du dernier CHS-CT de l'année, nous vous demandions des comptes et nous vous demandions: « *Quand vous déciderez-vous à intervenir ? Faut-il qu'il y ait un accident ou un événement encore plus dramatique pour que vous nous donniez des réponses ?* ».

En écrivant ces mots, nous ne pensions pas être à ce point visionnaires.

En effet, le pire est arrivé et notre collègue Pascal, après avoir parlé longuement de la pénibilité de son travail à sa mère, est passé aux actes et s'est jeté sous un RER, le 7 janvier 2015, au lieu de se rendre au travail. Nous ne reviendrons pas sur l'émotion provoqué par cet événement, ni sur la présence massive des agents du département lors de la marche du 16 janvier 2015. Nous préférons revenir sur ce que nous martelons depuis plusieurs années sur les véritables causes de la souffrance au travail et sur les véritables responsabilités qui vous incombent directement.

Tout d'abord, la politique comptable de suppressions d'emplois décidée en haut lieu mais déclinée dans notre département de façon tout aussi comptable a fait des ravages dans toute la Direction départementale. Ensuite, l'absence du médecin de prévention depuis le mois de juillet a considérablement réduit le suivi et l'accompagnement des agents dans leurs difficultés au travail. Malgré les différents signalements, rapports d'audit et cris d'alarme qui vous sont rapportés, vous restez dans l'incapacité de prendre avec empathie les mesures qui s'imposent.

Depuis plusieurs mois, la CGT vous demande de tendre une oreille attentive aux difficultés des agents du Val de Marne. Les agents du SIE de L'Haÿ-les-Roses, comme ceux du SIP de Choisy le roi, ou de la trésorerie de Nord Val de Bièvre ou d'ailleurs, ont le besoin d'être écoutés et compris, car c'est sur le travail en lui-même que les difficultés se posent.

Aujourd'hui, pas un service, pas une brigade, pas un collègue, n'est épargné par la mise en danger due à une multiplicité et à une complexité des tâches toujours plus grandes, toujours plus lourdes.

Nous signalons, encore, que les difficultés quotidiennes dues à l'hygiène qui se dégrade, au même rythme que les bâtiments, que les angoisses liées à l'amiante, aux accueils de plus en plus difficiles, aux pertes de savoir-faire, au rendu d'un travail de moindre qualité que par le passé, ajoutent un stress supplémentaire pour tout le personnel.

Alors encore une fois, la CGT vous pose la question :

A quoi sert le DUERP, s'il est élaboré sans les agents, et s'il ne débouche pas sur des propositions et des améliorations effectives des conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail?

A quoi servent les fiches de signalement si aucune mesure n'est prise pour limiter les agressions et pour accompagner les agents dans leur détresse?

A quoi servent les rapports de médecine de prévention, et les rapports de l'ISST, si leurs préconisations ne sont suivies qu'en partie ?

A quoi servent les représentants du personnel au CHS-CT, si leurs cris d'alarme sont poussés dans le vide ?

A quoi sert une direction départementale si elle est incapable de protéger ses agents, alors qu'elle a une obligation de sécurité et de résultat en matière d'hygiène, de sécurité et de condition de travail?

Dans la déclaration que la CGT faisait en novembre dernier, nous vous invitons à rencontrer, écouter, et surtout prendre en compte, les difficultés de vos agents pour éviter le pire.

La CGT vous rappelait également, que les seuls à souffrir des suppressions d'emploi, et des déclinaisons locales, étaient bien les agents au péril de leur santé, de leur sécurité, et aussi malheureusement de leur vie.

Monsieur le président, la CGT qui s'est toujours faite le relais des difficultés des agents, demande solennellement à ce CHS-CT, de tout mettre en œuvre pour que, plus jamais, nous n'ayons raison de façon aussi funeste.



TUE DANS LE SERVICE PUBLIC

COMPTE RENDU DU CHS-CT EXCEPTIONNEL DU 22 JANVIER 2015

Pour la CGT étaient présents : Michèle MERCIER, Josée MARCIANO, Meryem BOURGUIBA, Djamila RABIA et Alexis CORTIJOS.

Avant de commencer la séance, seule la CGT a fait une déclaration liminaire.

Réponse du Président du CHSCT:

« Nous faisons de notre mieux. On n'arrivera jamais à la perfection et on aura toujours malheureusement des accidents. Les SIE ne sont pas les services qui souffrent le plus. Le tissu fiscal de L'Haÿ-les-Roses n'est dans les plus mal lotis, le but de ce CHS-CT est de mettre en place une commission d'enquête. »

Les représentants du personnel répondent qu'il convient, en tout premier lieu, d'identifier les risques pour éviter que cela se reproduise.

La CGT répond au Président que, moins touchés par les difficultés de l'accueil, les SIE ont cependant été touchés les premiers par les réformes, les restructurations et les suppressions d'emplois et aujourd'hui, le travail déborde dans tous les SIE.

La CGT ne partage pas le point de vue du Président... Pour cela, il faudra effectivement une commission d'enquête. Nous ne croyons pas que les membres du CHS-CT, très affectés, puissent objectivement piloter cette enquête. C'est pourquoi le recours à une agence d'expertise agréée nous semble la meilleure solution.

Le Président, considérant qu'il n'y avait pas lieu de convoquer une expertise agréée car il n'y avait pas de risque grave et imminent, la CGT lui a rappelé qu'il n'y avait pas de risque plus grave que ce malheureux événement.

Notre désaccord persistant sur la nomination d'une agence d'expertise, une interruption de séance a été sollicitée afin que l'administration puisse consulter la Centrale.

Lors de la reprise de la séance, les membres du CHS-CT ont décidé du libellé de l'enquête: « **Évaluation des risques concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de vie au travail au SIE de L'Haÿ-les-Roses.** »

La CGT sera représentée dans cette commission d'enquête par Alexis CORTIJOS.

Le Président propose un financement de l'expertise par le CHS-CT.

La CGT répond que le financement appartient entièrement à l'employeur.

Les représentants du personnel votent à l'unanimité le recours à une agence d'expertise agréée.

Parmi la liste d'agences agréées par le ministère du travail, l'agence Aliavox a été retenue à l'unanimité.

Ensuite, une présentation de la cellule d'aide psychologique mise en place pour l'occasion a été faite par un psychologue. Cette cellule est, enfin, mise en place dès le fin de ce CHS-CT.

Un mail du médecin de prévention a été envoyé à tous les agents du site de L'Haÿ-les-Roses dès la fin des travaux du CHS-CT.

Une présentation du dispositif a été faite aux agents rapidement.

Du Loir-et-Cher

Bonjour,

La section CGT du Loir-et-Cher tient à apporter son soutien aux camarades de la section et aux personnels du département touchés par le suicide de leur collègue. Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé d'interpeller nos directions, d'intervenir dans toutes les instances dénonçant la souffrance au travail, conséquence des suppressions d'emplois sans aucun effet.

Nous connaissons nous aussi des situations très compliquées sans solution aujourd'hui et craignons le pire pour certains collègues. En tout état de cause, la seule responsable est la direction qui doit protéger la santé de ces agents.

Bon courage, Camarades, nous sommes à vos côtés, il est grand temps que les choses bougent.

Pour la section CGT de Loir-et-Cher,
Line Cordat

Du Val-d'Oise

Bonjour,

On vient de nous informer du drame que vous rencontrez dans votre département et je tenais à vous envoyer un message de soutien pour vous et vos collègues.

Bon courage à vous tous dans cette épreuve et dans les difficultés au travail qui ont amené à cette situation dramatique.

Triste début d'année, décidément...

Sabrina

De l'Essonne

Bonjour,

Au nom de la section de l'Essonne, et en mon nom personnel ayant côtoyé les collègues du 94 et de L'Haÿ-les-Roses en particulier pendant plusieurs années, je tenais à exprimer le choc que cette douloureuse nouvelle représente pour nous tous, et le soutien chaleureux à la famille de Pascal et aux collègues endeuillés. Combien de drames faudra-t-il encore pour que notre administration admette enfin que les suppressions d'emploi, *CA N'EST PLUS POSSIBLE !*

Nos pensées militantes se joindront à votre marche silencieuse vendredi, et à votre action de grève pour revendiquer « *PLUS JAMAIS CA !* »

Nous ferons une déclaration liminaire en ce sens au prochain CTL du 19 janvier prochain, en mémoire à Pascal, et en soutien à notre lutte commune pour l'arrêt des suppressions d'emplois.

Bien fraternellement,

Agnès RISACHER

Secrétaire de section du 91

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL TUE DANS LE SERVICE PUBLIC

NE RESTEZ PAS ISOLÉ !

«Etre jugé sur ce qui est fait et pas sur qu'il reste à faire»

Malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles, la CGT vous engage à la plus grande solidarité. Notre conscience professionnelle a des limites.

- Exigeons les moyens indispensables à l'exercice de nos missions.
- Arrêtons le travail gratuit : stop aux écrêtements.
- Dénonçons les pressions.
- Prenons le temps de discuter.
- Ne restez pas isolé.

Plus jamais ça !

N'hésitez pas à contacter les militants de la CGT pour faire remonter votre souffrance.

Le Parisien

17 janvier 2015

L'HAÏ-LES-ROSES

220 personnes rendent hommage à l'agent des impôts



L'HaÏ-les-Roses, hier. Environ 220 personnes ont marché silencieusement du centre des finances publiques jusqu'à la sous-préfecture pour célébrer la mémoire d'un agent des impôts qui s'est suicidé la semaine dernière. (LA/A-LA)

PARTOUT des visages fermés, des yeux rougis pour certains et quelques pancartes **« PLUS JAMAIS ÇA ! »**... Environ 220 personnes ont arpenté le pavé hier, entre le centre des finances publiques de L'HaÏ-les-Roses et la sous-préfecture, pour rendre hommage à Pascal, un agent des impôts qui s'est suicidé le 7 janvier en se jetant sous une rame du RER B en gare d'Arcueil-Laplace.

« La mobilisation révèle le mal-être qui règne dans les services », lâche un membre du syndicat Solidaires finances publiques. Dans la foule, il ne fait aucun doute que l'acte désespéré du quadragénaire est lié à une souffrance au travail : « Le lien est clairement établi, affirme une femme. Il avait dit à sa mère qu'il n'en pouvait plus. » En cause, une surcharge de travail. « Cela fait longtemps

que l'on alerte sur les sous-effectifs de ce centre, reprend un syndicaliste. Il avait dit qu'il en avait assez de travailler dans ces conditions. »

Plusieurs appellent la direction à prendre ses responsabilités

Des conditions déplorables que décrivent bien d'autres personnels venus des autres centres pour honorer la mémoire d'un des leurs : « On est très peinés par ce qui vient de se passer, lâche une agent du Kremlin-Bicêtre. Il faut que la direction prenne conscience qu'on n'en peut plus. On a beaucoup de pression, avec des dates limites à respecter. On ne peut pas répondre correctement aux usagers. On est seuls avec notre conscience professionnelle. Il faut plus d'agents et plus de moyens. » Plusieurs personnels ont tenu à se mettre en grève « pour ne pas

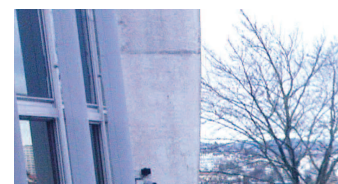
que la direction se dédouane de ses responsabilités ». Choqués, aucun des collègues de la victime du centre de L'HaÏ n'ont souhaité évoquer leur confrère, décrit par d'autres comme étant « discret », « humble » et « gentil ». La direction, présente au début du rassemblement, indique que ce suicide « sera à l'ordre du jour du prochain CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ». Quant aux moyens, elle reconnaît des « tensions » liées aux « 2 000 emplois en moins par an » à la direction générale des finances publiques, et précise que des renforts départementaux sont en train d'être affectés à L'HaÏ. Un psychologue devrait être envoyé dans ce service la semaine prochaine par le ministère.

ANNE-LAURE ABRAHAM



Des Hauts-de-Seine

Cher(els) camarades,
Nous venons d'apprendre le suicide d'un collègue du SIE de l'HaÏ-les-Roses. Nous vous prions de transmettre tout notre soutien à sa famille et aux collègues de L'HaÏ-les-Roses qui seront en grève et en marche silencieuse demain. Bien fraternellement à vos côtés.
Pour la section,
e secrétaire,
Philippe Geoffre



De la DOUANE

Au nom de la section du SNAD-CGT d'Orly, je présente mes plus sincères condoléances à la famille du collègue qui a mis fin à ses jours car il souffrait trop au travail.
Fraternellement,
Pierre-Yves GABAY,
secrétaire régional section d'Orly
membre du bureau IDF-SNAD-CGT

